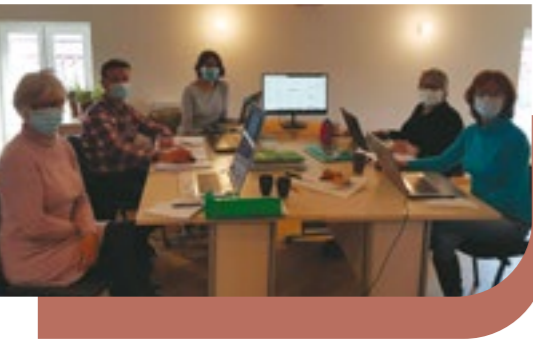


Le maire, le conseil municipal, les employés municipaux et le comité de rédaction vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.



maquettes de rucher autour du perron du XII^e siècle de Rosans



Lettre comité de rédaction

Nous remercions celles et ceux qui nous ont adressé leur satisfaction pour le dernier bulletin municipal. Néanmoins, toutes nos excuses à M Joubert, directeur de l'école pour l'erreur commise sur son nom.

L'équipe de rédaction s'agrandit avec la venue de Mme Anne Papegay.

Notre volonté est de vous informer de la vie de la commune sur des sujets essentiels.

Un dossier « Agriculture » assez vaste se fera sur plusieurs bulletins municipaux.

Vous pouvez consulter les comptes rendus des conseils municipaux via l'application « mairesetcitoyens », sur le site internet « www.rosans.fr », sur le panneau d'affichage de la mairie, vous y serez informés de toute la vie rosanaise.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce bulletin. Nous tenons à rendre également hommage à M. Alexis Nouailhat, décédé en 2021 et qui a eu la gentillesse de nous proposer ses aquarelles pour illustrer le bulletin.

Bien cordialement,
Nicolas ROSIN

SOMMAIRE

P3 ÉDITO

P4>7 VIE MUNICIPALE

Activités périscolaires
Cantine
Une nouvelle dénomination des rues à Rosans
Commémoration Harkis
Commerces "Nouvelles dynamiques"

P8/9 MANIFESTATIONS 2021



Bilan des animations estivales à Rosans
Comité des fêtes de Rosans

P10 PATRIMOINE

Rosans en route vers le label "petite cité de caractère"

P11>13 ENVIRONNEMENT

Tri collecte OM
Chantiers Participatifs
Sentier pierres sèches
Plan d'eau



Éclairage public : extinction nocturne.

P14>17 AGRICULTURE ROSANAISE

Au 19^{ème} siècle en France, 80% de la population était paysanne.
Portrait de M. Mathieu
Portrait de M. Boudat
Portrait de Aurélie et Boris

P18 TOURISME

La vie de l'office de tourisme

P19 ETAT CIVIL

Pot de départ de Marie-Josée MEYSENQ
Lettre remerciements de Marie-Josée MEYSENQ

P20 INFORMATIONS PRATIQUES

Expression des Associations: les pompiers
Agenda des manifestations 2021
Voeux



En cette fin d'année 2021, on ne peut qu'espérer que la situation sanitaire s'améliore et que nous puissions entamer une nouvelle année avec sérénité. Je souhaite que le milieu associatif puisse retrouver tous ses moments de convivialité si utiles à la cohésion de tous. Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières encore en vigueur sur le marché hebdomadaire, aux abords de l'école et à la bibliothèque. "C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté", écrivait Victor Hugo, alors jouons collectif en respectant les règles de savoir-vivre pour que notre village continue d'être accueillant et agréable à vivre. Nous déplorons encore le manque de respect des bonnes règles de voisinage, les incivilités concernant les déjections canines et les déchets abandonnés aux pieds des containers prévus à cet effet. Une fois de plus j'en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun.

Le trafic routier augmentant sur la route départementale, nous souhaitons que soit sécurisée la traversée du village. Nous avons sollicité pour cela les services du département afin d'étudier les différents dispositifs possibles.

ÉDITO

Nous nous félicitons de la nouvelle dynamique commerciale à Rosans et nous continuons à travailler activement pour qu'en 2022 une nouvelle boulangerie voit le jour et qu'un nouveau médecin généraliste s'installe parmi nous. La dynamique agricole locale met en perspective un beau projet de création d'un magasin de producteurs à Rosans.

J'ai sollicité Joël Giraud, secrétaire d'Etat à la ruralité, pour que notre commune puisse bénéficier à nouveau d'une aide de l'Etat pour la mise en place d'une tarification sociale pour la cantine. Nous avons été entendus et depuis la rentrée le repas à la cantine est facturé 1 € à une majorité de familles. Nous avons également obtenu grâce au soutien de notre députée, Pascale Boyer, l'octroi par le Ministre de l'Intérieur d'un dispositif permettant de produire des cartes nationales d'identité et des Passeports en mairie. Ce service verra le jour en 2022.

Nous engagerons l'année prochaine les études préalables aux travaux de requalification du centre bourg et de rénovation de l'ensemble des réseaux secs et humides. Les habitants du centre bourg seront associés à cette programmation de travaux envisagée en 2023. L'extinction de l'éclairage public entre minuit et cinq heures a été décidé en conseil municipal pour économiser l'énergie, préserver et mettre en valeur notre environnement nocturne

à nul autre pareil. Rosans rejoint ainsi Serres et Laragne qui ont déjà mis en œuvre cette mesure.

Cette fin d'année 2021 est marquée par la réorganisation des services administratifs communaux suite au départ de Marie-Josée Meysenq, secrétaire de mairie, et son remplacement par Charlotte Bas.

Je vous invite à noter dans vos agendas notre traditionnelle cérémonie des vœux et d'accueil des nouveaux arrivants qui aura lieu à la salle polyvalente de la cure le samedi 22 janvier à 18h.

D'ici là je vous souhaite de vous retrouver pour ces fêtes, de savourer et partager des moments de bonheur en famille et entre amis.

Belles fêtes de fin d'année.

Lionel TARDY

Ce 29 novembre, nous apprenons avec tristesse le décès de madame Marinette Bessière qui fut maire de Rosans de 1992 à la suite de monsieur Raymond Hugues jusqu'en 1996.

Toutes nos sincères condoléances à sa famille.

MAIRIE DE ROSANS
Place Raymond Hugues - 05150 Rosans
Directeur publication : Lionel Tardy
Responsable rédaction : Nicolas Rosin
Comité de rédaction : Françoise Béraud -
Andrée Félix - Liliane Savary et Anne Papegay
Soutien technique et informatique :
Géraldine Savignat (Aventic)

Tél : 04.92.66.60.14 - Fax : 04.92.66.64.33
Mél : mairie@rosans.fr

Conception et impression : Païta Communication
Imprimé sur papier issu de forêts gérées de manière durable
Crédits photos : comité de rédaction, Didier Pacaud
Aquarelles : Alexis Nouailhat

Diffusion : La Poste
N° Dépôt 10/2002
Appli : MairesetCitoyens

L'application "MairesetCitoyens" a été mise en place afin que vous puissiez recevoir des informations concernant la Commune de Rosans. Vous pouvez, si vous le souhaitez, l'installer sur vos supports numériques.

VIE MUNICIPALE



ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES 2021-2022



Frédéric FARINA

Pour l'année scolaire 2021-2022, la commune propose un ensemble de services et activités péri et extrascolaires. Un budget prévisionnel de 14 000 € est réservé. Une participation des familles est demandée en complément. Pour l'ensemble des activités et stages proposés, la commune participe à hauteur de 50 % des dépenses.

La commune a également signé une convention de partenariat avec la commune de Serres (subvention de 500 € à Serres) pour permettre aux familles de Rosans de bénéficier des mêmes tarifs que les familles de Serres pour les activités proposées par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « L'île aux grands » (pour les 6-12 ans durant les vacances scolaires).

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT PÉRISCOLAIRE

- **GARDERIE DE 2 ANS À 5 ANS**, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h00 soit à l'école, soit à la médiathèque – Service assuré par Nora BARTOLOU ou Isabelle ROBERT ; **Tarif : 1€/jour.**
- **ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ** du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 16h30 à 17h45 pour les primaires et de 17h45 à 19h00 pour les collégiens – **Service gratuit** assuré par Frédéric FARINA

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

- **THÉÂTRE AU DOJO** (1er étage mairie) avec Fred MOREAU à partir de 7 ans les mardis à 18 H
- **DES ATELIERS CHORÉGRAPHIQUES** pour les 7-11 ans les jeudis de 16h45 à 17h45 par Sarah BRIANT

- **DES ATELIERS D'ÉVEIL CORPOREL DANSÉ** pour les 4-6 ans le dimanche matin par Sarah BRIANT
- **ACTIVITÉS MANUELLES** (à l'école) avec Harriet VAN WIERINGEN les mercredis de 14h à 16h

Les dates et horaires des activités sont susceptibles d'évoluer

Tarif 2021/2022 :

| Tarif Trimestriel | Quotient Familial de 0€ à 300€ | Quotient Familial de 301€ à 600€ | Quotient Familial de 601€ et plus |
|--------------------------|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| Tarif : 2021-2022 | 50,00 € | 60,00 € | 70,00 € |



STAGES ET SORTIES

- **STAGES ÉQUITATION** : du 01 au 05 mars 2021 de 14h à 17h et du 25 octobre au 29 octobre proposés par Alix de la ferme équestre du Val d'oule (Montmorin).
- **UNE SORTIE FAMILIALE PAR TRIMESTRE** en concertation avec les familles.
- **DEUX OU TROIS SORTIES AU SKI** à la Joue du Loup pendant l'hiver et suivant l'enneigement.
- **UN ATELIER CUISINE INTERGÉNÉRATIONNEL** pour préparer un repas à partager sur un thème. Les bénéficiaires serviront au financement des sorties.

ACTIVITÉS POUR LES ADOLESCENTS

- **VTT POUR LES COLLÉGIENS** le samedi de 14h à 17h – Service assuré par Anne PAPEGAY
- **OUVERTURE D'UN FOYER POUR LES JEUNES** du collège à la terminale, le mercredi et le samedi de 15h à 17h/18h suivant l'activité, ce foyer sera un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations et d'expressions favorisant l'émergence de projets sous la responsabilité de Frédéric FARINA, l'animateur communal.

MÉDIATHÈQUE - BIBLIOTHÈQUE

- Du lundi au vendredi de 15h à 18h
Création d'une ludothèque le mercredi après-midi avec deux projets d'animation par trimestre pour tout public.

NOTRE CANTINE SCOLAIRE

Nadège Cettour, adjointe et déléguée aux affaires scolaires nous informe des nouvelles mesures appliquées à la cantine.

"Notre souhait communal était l'amélioration qualitative des menus pour la cantine scolaire, pour cela nous avons rédigé un cahier des charges reprenant et répondant au plus près à nos attentes et en corrélation avec la Loi EGALIM (plus de produits locaux, bio, issus de l'agriculture ou de l'élevage français). Ce cahier des charges a été signé avec notre prestataire (cuisine centrale du Bersac) qui s'engage à le respecter, nous organiserons une réunion chaque trimestre avec celui-ci pour s'assurer de sa bonne application.

Suite à une intervention du maire auprès de M. Joël Giraud (ministre de la ruralité), nous avons obtenu une aide de l'Etat qui permet de faire payer les repas 1 € aux familles les plus modestes, cette aide sera maintenue pour les 3 années à venir.

Aujourd'hui, le nombre d'enfants inscrits à l'école est de 35, dont 29 mangent à la cantine."

COMMEMORATION HARKIS

Une cérémonie locale d'hommage aux harkis de Rosans a réuni samedi 17 octobre une quarantaine de Rosanais en présence de Monsieur Oulguima, président de l'association « Harkis les Oubliés de l'Histoire » et de Lionel Tardy, maire. Une exposition est au programme à l'écomusée de Rosans en 2022.



UNE NOUVELLE DÉNOMINATION DES RUES À ROSANS

Les communes sont désormais dans l'obligation de normaliser les adresses postales. Ceci afin de faciliter le repérage, pour les services de secours (samu, pompiers, gendarmes), le travail de la poste et des autres services commerciaux.

Une commission municipale, assistée des services de la communauté de communes, a proposé un projet de dénomination de l'ensemble des voies, rues et chemins de la commune. Ce projet a fait l'objet d'une consultation en mairie auprès des habitants du 27/9 au 8/10. Les remarques ont été prises en compte. Ce plan d'adressage a été adopté par le Conseil municipal du 28/10. En 2022, chacun disposera d'une nouvelle adresse normalisée reconnue par les Services de l'Etat qui permettra d'effectuer les changements d'adresse.

De nouvelles plaques de rues seront disposées à partir de 2022.

COMMERCES :

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE...

Bienvenue aux nouveaux commerçants (2020 - 2021)

Nous nous félicitons de voir si rapidement une excellente dynamique commerciale. Nous poursuivrons nos efforts pour favoriser le développement de services et commerces locaux. Bienvenue aux nouveaux commerçants et tous nos remerciements aux anciens qui ont pris leurs retraites.

EPICERIE PROXI

Caroline et Laurent DANCKAERT sont les nouveaux épiciers de Rosans depuis le 3 juin 2021 et succèdent à Guy DUMAS et Sylvette BOY qui peuvent prendre une retraite bien méritée. Caroline et Laurent sont originaires du Nord près de Lille où ils exerçaient la profession d'infirmier anesthésiste et d'infirmier urgentiste au CHU de Lille. Ils ont fondé une famille de quatre enfants avec lesquels ils ont découvert notre région des Baronnies. Amoureux de ce coin de paradis, ils ont fait le choix de venir y vivre et y travailler pour le bonheur et le bien-être de tous !

Ouvert tous les jours de 8H à 12H30 et de 15H30 à 19H30.

Fermé le mercredi et le dimanche après-midi.



« LE TOURISME »

Shirley et Loïc AGNIEL ont ouvert "Le Tourisme" depuis début juin à la satisfaction de tous !

Loïc a grandi à St André de Rosans. C'est par son réseau familial qu'il a appris la possibilité de s'investir à Rosans avec son épouse et leurs deux enfants.

Tous deux ont travaillé dans la restauration rapide. Ces dernières années, Loïc était pizzaiolo dans l'enseigne Kiosque à pizza et Shirley manager de magasin de l'enseigne Aldi.

Bienvenue à cette belle famille à Rosans où ils souhaitent apporter leur contribution pour faire revivre le village par la restauration sur place ou à emporter. Le bar sera également ouvert tous les jours avec animations.

A court terme un point vert (retrait d'espèces) et relais colis devraient être mis en place.



Ô FOURCHAT

Le Café du Nord est devenu "Ô Fourchat" en écho au sommet dominant. **Noëlle et Laurent BOUTET** (52 et 55 ans), originaires du Loiret (Orléans) ont repris l'ancien café du Nord sur la place de l'Abbé Bicaïs. Après un processus d'achat rallongé par la Covid, l'ouverture a eu lieu le dimanche 29 Août 2021. C'est un changement de vie pour eux : Noëlle a travaillé 34 ans dans le commerce de la pharmacie en qualité de préparatrice et Laurent occupait un poste de responsable de service dans l'informatique d'une grande banque Française. Leur principal objectif est de proposer un lieu de rencontre convivial, une cuisine composée au maximum avec des produits locaux afin de contribuer favorablement à l'économie locale. Ils envisagent, une fois quelques travaux réalisés dans les cuisines et la salle de restaurant du bas, de proposer des animations, telles que soirées à thèmes.

CAMPING LES HAUTS DE ROSANS

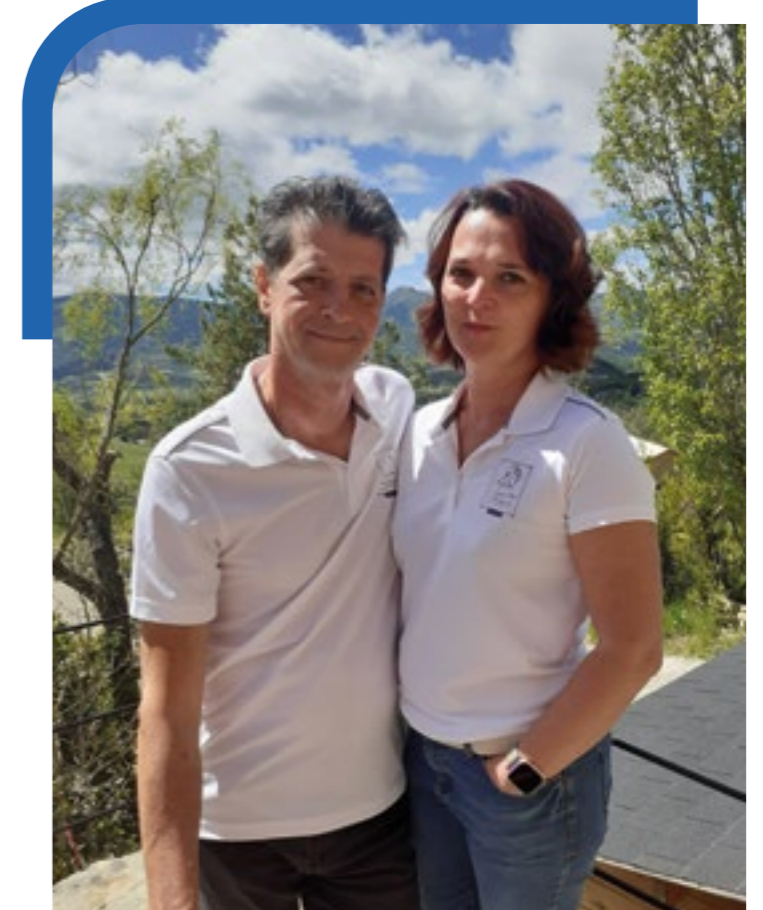
La période de la Covid ne nous a pas permis de présenter les nouveaux propriétaires du camping des Hauts de Rosans anciennement connu sous le nom de Tamier.

Sabine et Philippe GOAVEC, originaires de Combleux, petit village de la région orléanaise, en sont les heureux propriétaires depuis fin février 2020.

Ils ont découvert ce camping avec leurs 4 enfants lors de vacances avant de se lancer dans l'aventure d'une reconversion professionnelle avec 3 ans de formations pour en reprendre l'exploitation. Le camping compte 70 emplacements, sur 7 hectares. C'est une structure familiale orientée sur le bien-vivre, le respect de l'écologie et du fait-maison.

Ouvert de Pâques à la Toussaint et soucieux de s'intégrer au village de Rosans, ils rendent accessibles le bar et le 'kiosque gourmand' aux personnes extérieures au camping ainsi qu'au restaurant (uniquement le soir et sur réservation).

En Juillet-Août, ils proposent des soirées à thème (Dîner-spectacle), une fois par semaine, sur réservation.





MANIFESTATIONS 2021

BILAN DES ANIMATIONS ESTIVALES A ROSANS

2 JUILLET :

Concert Groupe HAWA place de la Tour organisé par l'association des Oreilles aux Orteils.

6 / 8 JUILLET



Conférences Itinérantes
« Le bourg à travers les Âges »
Alexei Laurent (PNR Baronnies provençales et mairie)

7 JUILLET



La Marche des conteurs, veillée de contes place de la Tour, organisée par la mairie et des bénévoles.

12 JUILLET

Le Marché des Potiers, organisé par l'Atelier de la Lune, concert sur le bouldrome



14 JUILLET

Repas Républicain sur la place de la Tour, organisé par la mairie.

15 JUILLET

Théâtre avec la compagnie de l'Oiseau,

18h « ma vie de magicien » par Julien Becquelin,



21h « la mare où l'on se mire »

par le Chiendent, organisé par la mairie.



17 JUILLET

sur la place de la Fontaine,
15h : animations pour les enfants
avec les pompiers,
et promenades à poneys
18h : concours de pétanque,
21h : spectacle de Danses
avec le groupe Moustico



Organisation par le nouveau comité des fêtes et la mairie.

18 JUILLET

De 8h à 18h vide grenier sur la place de la Fontaine. (Organisé par le Comité des fêtes).

À 20h30, concert de Rap/ Hip/Hop /Electro et Afro Beat organisé par l'association Des Oreilles aux Orteils



19 JUILLET

de 9h à 13h stage Formation Initiation à la Lumière du Cinéma organisé par l'École Française de Cinéma à la Salle St-Arey.

20 JUILLET

à 18h Cirque Anthony Rozel place du jardin public.

26 JUILLET

Projection du film Baronnies Provençales de René Mannent salle du Grand-Pré

30 JUILLET

de 10h à 18h Escape Game dans le village médiéval organisé par la mairie et Aventic.



18h : concert classique avec Jean-Paul Guy à la salle St Arey, organisé par la mairie et la famille Jauzein.



31 JUILLET

Spectacle acrobatique avec « l'Otr'Cirk » organisé par la mairie.



A la réunion du 4 juillet 2021 est élu un nouveau comité des fêtes. Le nouveau bureau :

Président : Vincent Bertoldo

Vice-président : Jean Claude Bessière

Secrétaire : Lise Bessière

Vice-présidente : Annick Bessière

Trésorier : Marie Alberge

Vice-trésorier : Gérard Canizarez

TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ :

* **Ouverture du plan d'eau** sous surveillance de 13h30 à 19h du 27 juin au 29 août (entrée gratuite).

***Expo/vente Artistes/Artisans/ Agriculteurs** à la Tour Carrée du 29 juin au 5 septembre.

* **Visite guidée du village** par Annick Bessiere sur réservation à l'Office du Tourisme.

* **Marché de Rosans** tous les dimanches de 9h à 12h (port du masque obligatoire).

* **Médiathèque et bibliothèque** du lundi au vendredi de 15h à 18h, sauf le mercredi.

* **Office de Tourisme** ouvert du lundi au samedi.

À la suite de nouvelles directives sanitaires de nombreuses animations ont été annulées en août.

PATRIMOINE :

ROSANS EN ROUTE VERS LE LABEL « PETITE CITÉ DE CARACTÈRE »

CONSTATS, ENJEUX ET STRATÉGIES

I CONSTATS

1. Un patrimoine exceptionnel : la Tour sarrasine, une unité du bâti du XVI^{ème} et XVII^{ème}, le château, les remparts, le chemin de ronde, les ruelles à thèmes, les faubourgs
2. Un village ancré dans son socle paysager. Un sol agricole fertile, de l'eau en quantité, un air pur, des cultures spécifiques, un climat agréable
3. Un manque de liens entre le nord et le sud du village
4. Une variété de talents, encore confidentiels
5. Des espaces publics où la voiture est trop présente
6. Une vie sociale et culturelle active.

II ENJEUX

- Créer un conservatoire spécifique sur le bâti du 17^{ème} siècle
- Conjuguer patrimoine et agriculture en cohérence avec la qualité des sols
- Rendre ces talents visibles : artisanat, plantes, agriculture, sculpture, ...
- Rééquilibrer le rapport espace piéton et automobile
- Conforter les pratiques culturelles et conviviales.

III STRATÉGIES

- Jouer la carte du village fortifié
- Conforter l'agriculture en pied de village
- Créer une trame d'espaces publics adaptés aux usages de chaque secteur
- Attribuer des lieux, créer des événements propres à ces spécificités rosanaises
- Aménager des espaces publics en adéquation avec le patrimoine qui l'entoure
- Faire connaître le bien vivre à Rosans pour attirer de nouveaux villageois.

Le concept "Petite cité de caractère" est né dans les années 1970 pour valoriser les communes atypiques par leur implantation, leur histoire et leur patrimoine.

Le label "Petite cité de caractère" est décerné aux communes dotées d'un bâti architectural de qualité et cohérent, qui s'engagent à entretenir leur patrimoine et à le mettre en valeur auprès des habitants et des visiteurs.

En 2019 et 2020, l'inventaire général du patrimoine réalisé par Alexei Laurent du Parc naturel régional des Baronnies provençales a révélé les richesses historiques communales.

La commune de Rosans, accompagnée du CAUE 05 (Association départementale de Conseil Architecture Urbanisme Environnement), a mandaté l'agence Agir en Ville pour réaliser une étude de programmation patrimoniale et de valorisation patrimoniale de la commune. La volonté municipale est de générer une nouvelle attractivité tant touristique que résidentielle et revitaliser le centre historique du village. Ainsi la commune envisage de déposer une candidature au la-

bel Petites Cités de Caractère et a souhaité pour cela disposer d'une vision à court, moyen et long terme des aménagements à réaliser sur la commune. Selon la volonté de la mairie, cette étude a été menée en associant régulièrement la population par des temps de concertation, de visites et d'exposition.

Les conclusions démontrent l'intérêt patrimonial de notre village. Elles préparent la programmation de travaux importants dans le centre bourg (2023) ainsi qu'un nouveau règlement d'urbanisme pour le cœur du village. Ce projet global se veut fédérateur pour redynamiser le village et son économie dans le respect du bien-être de ceux qui y demeurent.



RASSEMBLEMENT DU 10 SEPTEMBRE PLACE DE LA TOUR

Un temps participatif pour échanger sur le principe d'une candidature de Rosans au label petite cité de caractères ainsi que sur les principes d'aménagement à court et moyen terme envisagés sur 3 secteurs du village (le cœur de village, la place de l'Abbé Bicaïs et le « Fer à cheval »). En présence du bureau agir en ville et d'Alain Mars, directeur du CAUE des Hautes-Alpes.

ENVIRONNEMENT

PARLONS DE NOS DÉCHETS

Que de progrès depuis quelques décennies ! ... Souvenons-nous qu'autrefois c'étaient nos employés communaux, messieurs Gras et Grassot, qui ramassaient les ordures, qu'ils déversaient et brûlaient dans la "Décharge à ciel ouvert". Les dépôts de matériaux sauvages ont été résorbés avec l'installation d'un point déchetterie.

La nouvelle installation de containers par la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch, qui répond à un objectif de rationalisation de la collecte, a modifié la collecte des déchets et suscité des réactions chez les usagers. La mairie est intervenue auprès de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (CCSB), responsable de la collecte, du transport et du traitement de nos déchets pour adapter le dispositif et améliorer l'information. Nous publions dans ce bulletin quelques conseils utiles à tous pour réduire le coût de la collecte et du traitement des déchets et protéger notre environnement pour les générations à venir. Pour réduire nos déchets, le problème doit être pris à la source par les politiques et les industriels (revoir les modes de production, l'utilisation de matières premières, les circuits de distribution, etc.), mais cela peut aussi venir d'une action individuelle. Par des actions simples, il est tout à fait possible de réduire la quantité de déchets générés par un foyer.

**Entretien avec Audrey D'HEILLY,
chargée de mission prévention
"Lutte contre les pertes et le
gaspillage alimentaire"
à la Communauté de Communes :**

Quelles informations donner aux habitants pour les inciter à continuer de trier, depuis cette nouvelle organisation qui semble plus restrictive ?

Cette nouvelle organisation n'est pas plus restrictive. Elle permet d'avoir des points de tri complets (ordures ménagères (OM), emballages, verres, papiers et autant que possible les cartons, pour que les habitants puissent trier au mieux.

Qui l'a décidée et pourquoi ?

Cette réorganisation est issue d'une volonté d'uniformisation et d'harmonisation du service de collecte sur le territoire de la CCSB. Avec la fusion des 7 anciennes com-com, la CCSB

s'est retrouvée avec 7 façons différentes de procéder et d'organiser les collectes des déchets. Il fallait donc harmoniser pour avoir une cohérence territoriale. Une étude du service déchets a eu lieu en 2018 et a permis de mettre en avant ces disparités locales et a préconisé l'uniformisation des systèmes de collecte pour une plus grande cohérence territoriale, une économie d'échelle avec la refonte des tournées de collecte, ce qui permet aussi d'avoir des tournées plus cohérentes et optimisées. En outre, il est prouvé que d'avoir des points de collecte complets en apports volontaires permet d'encourager et avoir un meilleur tri des déchets.

Est-ce que dans un avenir proche, la Com-Com ayant la compétence de la collecte des déchets, pourrait envisager de gérer ce service sans faire appel à une entreprise privée ? Et de ce fait cela permettrait-il d'en faire baisser le coût ?

Oui et Oui ! L'objectif final sera de reprendre l'intégralité du territoire en régie. Il faut continuer à uniformiser les points d'apports volontaires pour avoir les mêmes systèmes de prévisions sur l'ensemble du territoire, investir dans des camions de collecte et au fur et à mesure reprendre en régie. Compte-tenu du manque de concurrence des prestataires privés sur le territoire, il est clair que les coûts devront ainsi baisser.

Sur le flyer, il est noté "déchets organiques dans composteur". À ce jour, seul un petit composteur se trouve à la déchetterie, loin du bourg. Un composteur commun serait adapté, mais comment le gérer ?

La CCSB propose de vendre des composteurs collectifs à prix coûtant pour le compostage collectif, et notamment en cœur de village depuis plusieurs années. À cette vente, avec signature d'une convention, la CCSB accompagne l'équipe municipale pour le choix du lieu d'installation, la mise en place, la formation des référents de site sur place (qui peuvent être soit des particuliers motivés, soit des employés communaux, soit des élus, ..., cela peut être très variable en fonction des communes) et le suivi. La convention stipule que la CCSB accompagne et fait un suivi pendant deux ans, un temps suffisant pour que la gestion soit devenue autonome.



Des remarques ont été émises par des habitants, des professionnels (commerces, restaurants, campings,...). Ils ont moins de containers, donc moins de capacité de remplissage. Comment faire en saison estivale? Mais aussi, tout particulièrement place du 8 mai 1962, le lieu de collecte a disparu.

Il y a effectivement moins de containers mais PAS moins de capacité de remplissage car les colonnes aériennes et semi enterrées peuvent accueillir plus de déchets que les anciens bacs.

Au niveau de l'implantation des points de collectes, différentes réunions ont été organisées pour convenir avec chaque mairie de l'implantation dans les villages. Tous les points d'apports ont donc été positionnés en concertation avec la commune, je m'étonne donc un peu de cette question.

Déodorant

Faites fondre l'huile de coco au bain-marie. Ajoutez le bicarbonate, et la fécule de maïs, mélangez à l'aide d'une fourchette. Ajoutez les huiles essentielles. Versez la préparation dans un petit pot en verre avec couvercle. Laissez reposer au frais le temps que la préparation durcisse. Pour l'utiliser, il suffit de l'étaler sur vos aisselles avec vos doigts.

Baume à lèvres au miel

Faire fondre au bain-marie l'huile végétale, la cire d'abeille et le miel liquide. Hors du feu, en fouettant, ajouter l'huile essentielle choisie.

Mettre le mélange dans un petit pot et mettre au frigo 20 minutes pour que ça fige.

Ingédients :

- 50 g d'huile de coco
- 50 g de bicarbonate de soude
- 40 g de fécule de maïs
- 5 gouttes d'huile essentielle de palmarosa ou lavande

Ingédients :

- 50 ml d'huile végétale au choix (jojoba, argan, karité, avocat, tournesol...)
- 2 cuil à café de cire d'abeille
- 6 gouttes d'HE de petit grain ou romarin
- 1 cuil à café de miel liquide

Nous avons émis le souhait de pouvoir visiter un centre de tri et traitement des déchets dans le but de compléter notre article. Comment envisageriez-vous la réalisation de ce projet ?

Pour le moment, compte tenu des contraintes sanitaires, il n'est pas possible de visiter le centre de tri de Manosque. Il peut être envisageable de visiter le centre du Beynon à Ventavon, mais il est moins "parlant" puisque c'est plutôt un lieu de pré-stockage avant le tri à Manosque. Merci de me préciser par mail combien de personnes seraient intéressées par une visite afin que je puisse organiser cela dès que ce sera possible (nous invitons les habitants intéressés à se manifester en mairie).

Dentifrice

Faire des petits copeaux de savon, les plus fins possibles (ou acheter du savon déjà en copeaux).

Les diluer dans très peu d'eau bouillante.

Si besoin, faire chauffer dans une casserole à feu très doux pour bien dissoudre le savon.

Mettre dans un petit récipient en verre avec un couvercle.

Une fois refroidi, ajouter 3 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée (pas plus !)

Ingédients :

- Quelques copeaux très fins de savon de Marseille
- Un peu d'eau bouillante
- 3 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée




Entretien du plan d'eau

L'entreprise AUBERY est intervenue pour renouveler le fond du bassin (retrait des dépôts sédimentaires et apport de nouveaux galets). Les plages en béton devenant glissantes avec la formation de micro-algues, l'entretien régulier par les agents techniques ne suffisant pas, de nouveaux tapis pour un accès à l'eau ont été ajoutés à ceux existants. Des panneaux signalant le risque de glissades en dehors des tapis ont été installés. Une réflexion est ouverte pour trouver à l'avenir un nouveau revêtement de la plage qui solutionnera ce problème.

Le portillon situé à l'arrière du plan d'eau a été supprimé pour des raisons de sécurité.

Nous remercions les bénévoles pour le chantier participatif qui a permis de réaliser de petits travaux de rafraîchissement et d'entretien ainsi que la réalisation de panneaux pédagogiques mettant en valeur la faune et la flore de ce site.

Histoire de sentiers

Entretien et restauration des murs en pierre sèche du chemin dit « de Nyons »

Jusqu'au début du 19ème siècle, le bourg de Rosans était au carrefour de deux axes de communication principaux. L'un, orienté nord-sud, correspond au chemin reliant la vallée de l'Eygues à celles de l'Oule – au nord – et de la Méouge – au sud (actuelle RD 25). L'autre, de direction est-ouest, reliant les vallées du Buèch – à l'est – à celle du Rhône – à l'ouest – en passant par les montagnes et en évitant les gorges de l'Eygues. Au sud-ouest du bourg, ce chemin muletier – construit sur des murs de soutènement en pierre sèche et en partie empierré et caladé – arrivait sur une porte fortifiée, précédée, à l'extérieur du village, par un îlot où se trouvaient des habitations et des entrepôts agricoles (granges). On y trouvait aussi une place qui servait à la fois d'aire à battre et de jeu de paume – ce dernier est attesté au moins depuis la fin du 16ème siècle.

Le chemin dit « de Nyons » perd une première fois de son importance vers 1800-1801, lors de la construction de la route de Romans à Gap (actuelle RD 325) qui entraîne l'aménagement de l'actuelle place de l'Abbé Bicaïs. Mais son abandon comme voie principale est acté dans les années 1847-1850, lors de la construction de la RN 94 de Pont-Saint-Esprit à Briançon (actuelle RD 974).

C'est sur ce chemin très apprécié qui relie le bourg au plan d'eau que la commune a engagé depuis 2019 des opérations de restauration des murs en pierre sèche. Des chantiers de jeunes volontaires internationaux ainsi que des chantiers participatifs ont été organisés grâce à un partenariat avec le Parc naturel régional des Baronnies provençales et l'association « Villages des Jeunes » qui a permis de bénéficier



de financements européens (programme LEADER) et régionaux. L'objectif des chantiers participatifs est d'initier les gens intéressés à la technique pour qu'ils puissent ensuite intervenir chez eux. En 2021, la commune a cofinancé en partenariat avec le village Paul Bert un chantier de 15 jours dans le cadre d'un chantier international.

Un autre projet de sentier sur la thématique de l'exil des huguenots est en cours d'homologation. Il passera par Rosans. C'est un « Itinéraire Culturel Européen », reconnu par le Conseil de l'Europe, destiné à illustrer la question des exils et la richesse des apports de ces populations pour les pays d'accueil. Il reprendra l'itinéraire du GR 91 qui correspond justement à l'axe nord-sud qui traversait le village. Ce chemin a été emprunté par des protestants persécutés qui fuyaient la France entre la fin du 17ème siècle et les années 1780. Rosans était certainement une étape sûre pour les fuyards car la communauté protestante y était encore bien présente comme le montrent certains récits ou le fait que des Rosanais furent envoyés aux galères.

Chantiers participatifs

SAMEDI 20 MARS 2021

Pas moins d'une vingtaine de participants armés de tronçonneuses et de débroussailleuses ont nettoyé le chemin et le ruisseau de l'Etang.

Merci à toutes et tous pour ce bel élan solidaire qui s'est conclu par un repas partagé offert par la mairie.



LE SAMEDI 17 AVRIL 2021

Ce chantier a permis d'ouvrir un autre chemin de randonnée reliant le plan d'eau aux Rosières en passant par l'ancien parcours santé. 25 à 30 personnes se sont rassemblées pour prêter main forte dans une ambiance sympathique et pleine d'entrain. Chacun a pu participer à sa manière et à son rythme, maniant sécateurs, cisailles, tronçonneuses, débroussailleuses ou bien marqueurs pour les pancartes indicatrices. Un repas collectif autour d'un feu a clôturé ce chantier convivial.



CHANTIER DE BÉNÉVOLES POUR LE PLAN D'EAU DE ROSANS



Le samedi 29 mai et le samedi suivant 5 juin.

RÉFECTION DU CHEMIN DES ROSES

Un parcours pour découvrir les richesses du village



Éclairage public : extinction nocturne.

Lors du conseil municipal du 28 octobre 2021, Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies.

Une réflexion a été engagée sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne et partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement et à la lutte contre les nuisances lumineuses. D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 0 heure à 5 heures dès que les horloges seront installées, et charge le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application et d'information à la population.

En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage pourra être maintenu toute ou partie de la nuit.



Legumes produits à l'Esat



AGRICULTURE

Au 19^{ème} siècle en France, 80% de la population était paysanne.

À priori dans le rosanais, l'élevage ovin et caprin semblait prédominer, complété par un peu de bovin, de céréales pour l'alimentation du bétail, quelques légumineuses, ainsi que l'arboriculture et la lavandiculture. Tous les habitants cultivaient leurs légumes, séchaient leurs fruits surtout les prunes (« l'esclate »), fabriquaient leurs fromages de chèvre et élevaient volailles et cochons.

Puis l'agriculture se mondialise avec de nouvelles problématiques : productivité intensive pour améliorer les rendements, problématique de la gestion de l'eau, effets néfastes du remembrement des parcelles, usage intensif des engrais chimiques et des pesticides, pollution liée au transport, ...

Après la grande distribution et l'agriculture intensive, un virage semble s'amorcer depuis quelques décennies. Aujourd'hui la crise sanitaire nous a montré la nécessité de retrouver une alimentation plus locale et plus saine. Pendant le premier confinement, une prise de conscience au niveau du gouvernement semble avoir eu lieu mais aussi chez les français. Il est apparu une

grande dépendance aux importations de produits alimentaires.

QU'EN EST-IL DE L'AGRICULTURE À ROSANS ?

La dynamique agricole récente à Rosans résulte d'un travail commun entre la commune, le Parc naturel régional des Baronnies provençales, la SAFER et l'association TERRRO (Territoire et Revitalisation Rurale dans le Rosanais). Cette collaboration a permis la mise en réserve de terres agricoles (le stockage des terres) pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.

Mais pour parler d'agriculture à Rosans, il faut d'abord la replacer dans le contexte national et de son évolution actuelle. Le paysage agricole français suit une évolution marquée par deux tendances principales qui laisse de moins en moins de place aux exploitations agricoles moyennes. D'une part, des entreprises agricoles mécanisées sur des surfaces importantes répondant aux impératifs de rendement de l'agro-alimentaire et d'autre part des exploitations agricoles « paysannes » sur des faibles surfaces souvent tournées vers le bio, les circuits courts et la vente directe.

Dans ce contexte, le défi à Rosans est multiple : il s'agit de maintenir des espaces pastoraux et cultivés, de maintenir une dynamique d'installation de jeunes ou moins jeunes pour inverser l'hémorragie démographique du monde paysan et de répondre à une demande de produits locaux croissante.

En quelques années, il y a eu 4 installations au village : Aurélie Fernandez et Boris Monnier en maraîchage, Corentin Gueyette en élevage ovin, Laurence Bonnard en plantes aromatiques et médicinales et Mathieu Boudat en poules pondeuses et maraîchage. C'est exceptionnel et le signe d'un renouveau qui s'amorce dans le paysage local. Cela se manifeste par exemple très concrètement par le changement de dynamique sur le marché de Rosans le dimanche matin.

À terme, la production locale, notamment en bio, pourrait répondre aux besoins locaux d'alimentation et de la cantine.

Mais les problèmes à résoudre restent multiples :

- La dynamique d'installation et le confortement des structures existantes qui manquent de surface ne peuvent se faire que si le foncier est maîtrisé et les terres réparties selon les besoins réels des agriculteurs. À ce jour, la SAFER a décidé de ne pas poursuivre l'opération de stockage des terres prévue jusqu'en février 2022. C'est regrettable car la possibilité de concertation et la marge de manœuvre pour travailler à l'installation sera plus difficile. La commune pourrait aussi acquérir des terres pour favoriser l'installation mais ses capacités financières sont très réduites ... Par ailleurs, des exploitations agricoles dont le siège est hors de Rosans exercent une forte pression foncière.
- Les projets d'installation qui peuvent se présenter à nous doivent aussi avoir une cohérence avec les besoins locaux et apporter une diversité qui n'entre pas en concurrence avec les productions locales existantes. Les demandes qui se présentent ne sont pas toujours adaptées à la situation du secteur rosanais.
- L'activité agricole est liée aussi à la possibilité ou non de construire son outil de travail, hangar, local de transformation, etc... Or, les contraintes d'urbanisme peuvent s'avérer très restrictives pour la construction et bloquer les projets.
- Les fermes existantes et décentrées sont bien souvent hors de prix et détournées de leur vocation. C'est un frein pour un jeune en phase

d'installation. La révision prochaine du PLU pourrait aider à améliorer cette situation.

Les orientations agricoles nationales et européennes ne facilitent pas un mode de production réellement respectueux de l'environnement malgré une attente sociétale forte. Le mode d'attribution des aides de la Politique Agricole Commune (PAC) pousse à la concentration des terres et à l'éviction des plus petits.

Dans ce contexte, les marges de manœuvre pour la commune sont étroites. Mais les solidarités locales et les journées agricoles d'entraides qui s'organisent déjà nous permettent de rester optimiste sur l'avenir de notre agriculture locale. C'est en encourageant cet état d'esprit que la commune de Rosans restera une commune agricole attractive et vivante.

Nous souhaitons vous présenter les différentes exploitations agricoles rosanaises dans nos bulletins municipaux : élevage ovin/caprin, plantes aromatiques/distillerie, apiculture et maraîchage.

Dans ce bulletin, nous vous présentons les exploitations maraîchères sur la base d'un questionnaire transmis à : Lionel Mathieu, Boris Monnier et Aurélie Fernandez et Mathieu Boudat.



Produits vendus à Biocoop



Lionel MATHIEU (35 ans) est salarié de l'Association Départementale pour la Sauvegarde des Enfants et des Adultes des Hautes Alpes (ADSEA 05), aux fonctions de moniteur d'atelier à l'ESAT de Rosans où il est chargé de la gestion de l'activité maraîchage bio. Lionel est originaire du rosanais. Etudiant de 2000 à 2005 au lycée agricole il y obtient un BTSA en Gestion des Espaces Naturels. La ferme du Lastic est le Pôle Agricole de l'ESAT, avec deux activités : la partie élevage/grandes cultures (Vincent Bertoldo en est le moniteur) et la partie maraîchage bio. Cette activité n'existait pas à l'Esat de Rosans il y a 10 ans. L'ADSEA 05 a souhaité débiter en

Portrait de M. Mathieu

2010 par un champ de pommes de terre, depuis l'activité n'a cessé de se développer en ouvrant la voie au maraîchage bio sur la commune. L'ADSEA 05 accompagne, par le biais de l'ESAT, 10 personnes adultes en situation de handicap sur le pôle agricole et 64 au total réparties en 5 pôles (entretien des locaux, cuisines, espaces verts-multi-travaux, blanchisserie et le pôle agricole). Ces personnes sont réparties en fonction des besoins des activités (maraîchage/élevage) et des saisons.

L'EXPLOITATION EN CHIFFRES

- **4000 m² de tunnels froids** (5000 m² en 2022).
- **5 ha de plein champ** en rotation avec engrais verts.
- **En 2020, près de 35 tonnes de fruits et légumes** ont été vendues de juin à décembre.

Où retrouve-t-on les productions ?

L'ESAT est en contrats avec les magasins Biocoop de Gap et

Vaison-la-Romaine ainsi que d'autres distributeurs et localement U Express de Verclause. La transformation des produits est également faite par un autre atelier de l'ESAT, la Cuisine Centrale du Bersac pour l'élaboration de leurs menus. Les résidents du site de Rosans consomment des produits issus du pôle agricole par ce biais, ainsi que les enfants de l'école de Rosans.

Quels sont vos projets pour les prochaines années ?

- Une amélioration de la légumerie (salle de stockage et conditionnement).
- La création d'une nouvelle chambre froide (grande capacité, stockage en palox spéciaux).
- La mise en place à l'avenir de dispositifs bioclimatiques dans certaines serres.
- L'obtention de la marque Valeur Parc naturel régional.



Mathieu BOUDAT (41 ans) est exploitant agricole en maraîchage biologique. Originaire de la région lyonnaise, Mathieu s'est installé à Rosans en 2020 suite à l'obtention d'un Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) au CFPPA de Die. A la recherche de terres pour démarrer son exploitation, il a été accueilli à Rosans où la commune lui a proposé un terrain, à la location en dessous du plan d'eau. Il a tout de suite bénéficié d'un accompagnement local par l'association TERRRO dans un esprit de ruralité solidaire.

Portrait de M. Boudat

Sa production est en label BIO. Mathieu souhaite appliquer des méthodes comme l'agroforesterie et la biodynamie. L'association des cultures, la rotation des parcelles ainsi que l'emploi d'un engrais vert lui permettent d'enrichir le sol et de le cultiver sans l'épuiser. Concernant le matériel agricole utilisé, Mathieu auto-construit la majorité de ses outils avec l'aide de l'Atelier Paysans. Avec Boris et Aurélie (la ferme L'Arborel), ils travaillent en collaboration pour mettre au point des outils adaptés à notre sol très argileux et leurs systèmes d'exploitation. Son système d'irrigation fonctionne grâce à une station photovoltaïque.

L'EXPLOITATION EN CHIFFRES

- **3 ha loués.**
- **9000 m² cultivables** en pleins champ et **3 serres.**
- **Un atelier de poules pondeuses.**

Où retrouve-t-on les productions ?

Mathieu privilégie le circuit court. Il est présent sur les marchés de Rosans et Nyons. Il aimerait travailler avec les restaurateurs des environs et pourquoi pas alimenter la cantine scolaire de Rosans.

Quels sont vos projets pour les prochaines années ?

- Je suis à ce jour installé seul, je vais avoir de l'aide via la plateforme de Woofing et je souhaite à terme pouvoir employer un saisonnier.
- Il est envisagé, avec d'autres collaborateurs producteurs, de créer un magasin de producteurs sur Rosans, nommé "Les paysans du Coing", intégrant éventuellement une salle de transformation.



Aurélie FERNANDEZ (34 ans) et **Boris MONNIER** (35 ans) ont une exploitation individuelle et familiale : la Ferme de l'Arborel. Aurélie et Boris sont originaires de Valence et ont passé une dizaine d'années à Lyon. À la recherche de terres irriguées dans le quart sud-est de la France en moyenne montagne, ils ont été accueillis en 2018 à Rosans par la commune et l'association TERRRO dans le cadre du programme de stockage des terres agricoles avec la SAFER et le Département.

Aurélie et Boris sont installés en maraîchage diversifié, conduit en agriculture biologique dans un système en agroforesterie. Leur objectif est de proposer une diversité maximum de produits de base tout au long de l'année. Ils cultivent 42 espèces de légumes, et environ 200 variétés. Les semences utilisées sont toutes des variétés non hybrides. La partie maraîchage se divise en multiples jardins, séparés par des bandes d'arbres, d'aromatiques, de petits fruits et d'arbustes divers. Cette organisation favorise la biodiversité, les haies et arbres brisent le vent et participent au drainage de la terre très argileuse par le biais des systèmes racinaires profonds. Le taux d'humidité dans l'air est aussi impacté par la rosée engendrée par les arbres ce qui, avec l'évolution du climat relativement sec, profitera aux légumes pour faire face aux épisodes caniculaires. Pour s'adapter au mieux au terrain et aux enjeux agro-climatiques, ils ont choisi l'agroforesterie mais aussi l'expérimentation,

Portrait de Aurélie et Boris

l'objectif agronomique étant la préservation des sols, l'amélioration de sa structure et le maintien ou l'amélioration de sa fertilité. L'entretien des cultures est fait avec du petit outillage manuel. Un travail de recherche est mené afin d'améliorer des outils adaptés (exemple : porte outils sur vélo à 4 roues avec assistance électrique). Ils participent pour cela activement à la coopérative « l'atelier paysans » qui leur apporte un appui précieux.

Ils sont membres d'un groupe d'entraide avec Mathieu Boudat. Le groupe est composé de 4 fermes entre Drôme et Hautes-Alpes. Chaque vendredi matin ils travaillent ensemble sur une ferme (rotation sur 4 semaines) ce qui permet de faciliter la tâche sur certains chantiers et surtout de sortir « la tête du guidon », échanger sur leurs pratiques et rompre avec l'isolement des fermes.

L'EXPLOITATION EN CHIFFRES

- **5,5 ha cultivables dont 1,5 ha en maraîchage** (en agroforesterie)
- **700 m² de serres**
- **3 ha en rotation petit épeautre, pois chiche, prairie.**

Où retrouve-t-on les productions ?

Les productions se retrouvent sur le marché de Rosans (une cinquantaine d'habitues), le magasin de producteur « Le Local » à Rémuzat, le marché du mardi soir en été à l'Épine et chez les restaurateurs locaux.

Quels sont vos projets pour les prochaines années ?

- Monter un atelier de transformation.
- Un magasin de producteurs est en projet !

Aurélie sur le marché



LA VIE DE L'OFFICE DE TOURISME



Depuis 2017, avec la loi Notre, les Offices de Tourisme ont dû fusionner.
Et depuis 4 ans l'Office de tourisme Sisteron Buëch est composé de 5 bureaux d'accueil :
Sisteron, Laragne, Orpierre, Serres, Rosans et regroupe 12 salariées à l'année.

Cette fusion a permis une réelle professionnalisation des équipes en permettant à chaque salariée d'avoir une spécificité (mise à jour sur base de données Apidae, commercialisation, site internet, presse, réservation en ligne, marque et labels...) en plus de la mission accueil assurée par l'ensemble du personnel.

Depuis 2017, avec la loi Notre, les Offices de Tourisme ont dû fusionner. Et depuis 4 ans l'Office de tourisme Sisteron Buëch est composé de 5 bureaux d'accueil : Sisteron, Laragne, Orpierre, Serres, Rosans et regroupe 12 salariées à l'année.

Cette fusion a permis une réelle professionnalisation des équipes en permettant à chaque salariée d'avoir une spécificité (mise à jour sur base de données Apidae, commercialisation, site internet, presse, réservation en ligne, marque et labels...) en plus de la mission accueil assurée par l'ensemble du personnel.

Aujourd'hui, l'Office de Tourisme (OT) est classé catégorie 1 (plus haute récompense), a le label Tourisme handicap, accueil vélo et a obtenu en août dernier la marque Qualité Tourisme.

Depuis plus d'un an, le bureau de Rosans est géré par Catherine DELAMARE, habitant le territoire et connaissant parfaitement le travail d'un Office de Tourisme (OT) pour avoir par le passé travaillé dans des Offices de Tourisme dans la Drôme.

Lors de son arrivée à Rosans, Catherine a pris contact et rendu visite à tous les socio professionnels adhérents à l'OT, afin de faire connaissance et surtout bien connaître l'offre touristique du Rosanais pour bien pouvoir la vendre. Catherine a également développé une petite boutique avec de nou-

veaux produits en vente, ce qui est une réelle vitrine pour les producteurs, artistes et artisans.

Le bureau de Rosans est ouvert toute l'année 5 jours sur 7 et pour cet été 2021, la direction a souhaité que le bureau soit ouvert en juillet et août 6 jours sur 7.

En plus de l'accueil physique qui est certes assez faible selon les périodes, la Direction a vraiment souhaité maintenir ce bureau ouvert à l'année pour diverses raisons :

- Rosans est la porte d'entrée du territoire côté Drôme,
- il est important de garder une proximité avec les socioprofessionnels du Rosanais mais aussi avec la population,
- il est aussi très important d'assurer un accueil physique des touristes en leur apportant toute l'information nécessaire à leur séjour.

Dans les périodes creuses, Catherine s'est vu confier la mission de mise à jour des fiches commerces, services publics, prestataires d'activités, patrimoine culturel naturel, producteurs de la base données Apidae. Ce travail de l'ombre est énorme et représente la rédaction de plus de 800 fiches pour tout le territoire Sisteron Buëch que Catherine doit rédiger et traduire en anglais.

Pour la Directrice Chantal MARTIN, ce travail est primordial aujourd'hui car il permet d'alimenter

le site internet de l'OT mais aussi celui des agences départementales, de prendre les informations pour les éditions de brochures mais aussi pour la réservation en ligne.

La présence de Catherine à Rosans permet aussi :

- un contact privilégié pour les associations locales pour annoncer les animations et les événements mis en place afin que l'OT puisse relayer gratuitement toutes ces informations,
- un point de vente des cartes de pêche,
- un espace wifi libre,
- un espace boutique avec la possibilité de régler en carte bleue.



Le bureau de Rosans est ouvert toute l'année du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 & l'été du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

ÉTAT CIVIL 2021

MARIAGES

Alexia GONIN & Albin, Régis, Emile GENEIX **12 juin**

Sabine, Nadine, Esther VINCENT & Sébastien, Thierry, Bruno MOULIN **21 août**

Rose-Marie, Juliette, Jeanne GUY & Pierre, Robert MICHEL **11 septembre**

NÉCROLOGIE

COURTOIS Jean-Marc, Eugène **25 janvier**

JEAN Mireille, Roberte **13 février**

FERRAND Alain, Georges, Robert **17 février**

ROBERT Alain, Jean-Marie **27 avril**

BROUSSEAU Cécile, Agnès, Paulette **28 août**

LIABEUF Jean-Claude, Victor, Adolphe **21 août**

DOUADI Soul **26 octobre**

HUBEAU Magalie **7 novembre**

BESSIERE Marinette **29 novembre**

L'une de nos doyennes, **Magalie HUBEAU** nous a quitté dans sa 97^{ème} année, 12 années après **Edmond**, son mari, postier et figure rosanaise de la résistance.

Pot de départ de Marie-Jo



Ce vendredi 29 octobre, Lionel Tardy a convié les amis-es- "collègues récents et anciens", de Marie-Josée MEYSENQ à un pot de l'amitié à l'occasion de son départ vers d'autres aventures. Après 25 années passées à la mairie, l'émotion était palpable lors du discours de Lionel entouré des anciens maires, Josy OLIVIER et Nicolas ROSIN (Frédéric PINET, excusé, étant retenu par son travail). Ce fût également l'occasion de présenter Charlotte BAS qui succède à Marie-Josée MEYSENQ comme secrétaire de mairie et Sandra DESTEPHANY en renfort administratif. La soirée se clôture par un apéritif.

Lettre de remerciements par Marie-Jo

Au revoir et merci à un petit village de « caractère » !

Je suis troublée de quitter cette fonction de secrétaire de mairie en milieu rural dans ce village si attachant, Rosans, découvert en 1995 lors d'une soirée historique savoureuse place de la tour, puis mieux connu, après ma mutation en 1996.

Temps passé d'une grande richesse avec tant de moments partagés, parfois très malheureux (des drames, des morts) mais aussi des joies, parfois des agacements. La beauté du patrimoine bâti, des somptueux paysages n'a cessé de m'enchanter. L'histoire des harkis m'a profondément émue. La mémoire peut être triste. Mais pas seulement, les Journées de l'Algérie et de la Méditerranée ont été des moments heureux, festifs. J'ai aimé votre foisonnement associatif, vos commerces, vos boutiques, les projets, petits, grands, utiles, souvent très astucieux des municipalités successives.



Marie-Jo et sa remplaçante Charlotte

Merci aux maires (à qui la secrétaire se doit d'être loyale), à tous ceux qui m'ont fait confiance et permis de vivre les petites choses de la vie des habitants un quart de siècle ! Merci aux adjoints et autres élus précieux au quotidien, à tous ceux qui m'ont remise en question et permis de progresser !

J'ai demandé une mutation pour un poste plus proche de chez moi et souhaite une bonne continuation à vous tous dans cette « petite cité de caractère » qui n'a sans-doute pas fini de surprendre !

Marie-Jo

Agenda des MANIFESTATIONS 2022

Samedi 22 janvier à 18h la population est invitée à la cérémonie des Vœux du Maire à la salle polyvalente de la Cure.

Pour le prochain bulletin, nous invitons les associations à nous communiquer leurs programmations 2022 avant le 1^{er} avril.

SERVICES ET SOINS À NOS SÉNIORS.

L'ADMR de Rosans recrute.
Temps de travail choisi,
CDI ou CDD à temps
partiel ou temps plein.
Contact : 06 70 33 50 29

EXPRESSION DES ASSOCIATIONS CENTRE DE SECOURS DE ROSANS



LEPAGE Christophe

À ce jour, le centre de secours de Rosans compte 17 sapeurs.



BEL ABBES Belkacem



BEN TAHAR Belkacem



BERTOLDO Vincent



BOUIHI Philippe



BRIAC Quentin



GABET Cyril



GABET Jean-Pierre



GAY Marie



GIRARDOT Pascaline



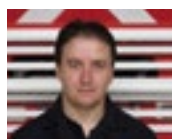
IMBERT Julie



KUQI Florent



KUQI Melina



SERRES Vincent



MONNIER Boris



PELTIER Valentin



PROVENSAL Guillaume

Le chef de corps, Christophe Lepage, âgé de 48 ans, habite à la Saulce. Il est entré au centre de secours de Rosans en 1989, et a pris sa fonction de chef de corps en 2008.

Les interventions en 2020 se répartissent en 79 secours à la personne, 10 accidents routiers, 8 feux, 3 opérations diverses et 1 préventive. 105 interventions ont nécessité le départ d'engins.

Concernant l'organisation, les pompiers déclarent leur disponibilité sur un site. En fonction de cela, sont appelés par le SDIS les pompiers disponibles pour les interventions.

Au niveau du matériel, sur les trois dernières années, l'ensemble du parc véhicules a été renouvelé.

Les manœuvres ont lieu une fois par mois mais depuis la pandémie, pour des raisons sanitaires, elles ont lieu tous les quinze jours en demi groupe.

Le centre de secours est à la recherche de documents ou de photos anciennes concernant son histoire, merci de transmettre à : christophe.lepage@sdis05.fr

Pour continuité d'un service, indispensable à tous, il est fait appel aux bonnes volontés au sein de la population.

Une réunion communale est prévue avec le maire pour soutenir nos services. Le centre de secours de Rosans et le SDIS départemental seront présents le 18 février à 18 H 30 salle polyvalente de la cure. Ces réunions se développeront également dans les communes voisines.

INFORMATIONS PRATIQUES

LES BUREAUX DE LA MAIRIE

sont ouverts :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h
- (fermé les mercredis, samedis et jours fériés).

Téléphone : **04 92 66 60 14**

Mel : mairie@rosans.fr

site internet : www.rosans.fr

Informations utiles :
charger l'Application
"Mairesetcitoyens"

LA DÉCHETTERIE est ouverte : HORAIRES D'HIVER (de novembre à mars)

- les lundis et jeudis : 8h30/12h00 - 13h30/17h00
- les mercredis et samedis : 8h30/12h00
- (fermée les mardis, vendredis, dimanches et jours fériés).

HORAIRES D'ÉTÉ

(d'avril à octobre)

- les lundis et jeudis : 8h00/12h00 - 13h30/17h30
- les mercredis et samedis : 8h00/12h00
- (fermée les mardis, vendredis, dimanches et jours fériés).

Tél. gardien : **06 08 37 94 68**

ADMR

La Boule d'Or - Le Moulin
Téléphone : **04 92 24 10 17**

LOCAUX DE LA MAISON DES ÉNERGIES

LA BIBLIOTHÈQUE est ouverte :

- tous les après-midi de 15h00 à 18h00
- (fermée les samedis, dimanches et jours fériés).

LA MÉDIATHÈQUE est

ouverte :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h00 à 18h00
- (fermée les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés).

LA MAISON FRANCE

SERVICES (MFS) est ouverte :

- les lundis et vendredis s : 8h30/12h00 ;
- le mardi : 8h30/12h00 - 13h00/17h00 ;
- le mercredi : 9h00/12h00 ;
- le jeudi : 8h30/12h30 et 13h00/17h00.

Prendre rendez-vous au
09 52 87 73 97

L'OFFICE DE TOURISME

- www.sisteron-buech.fr/fr
- Téléphone : **04 92 66 66 66**

L'ASSOCIATION AVENTIC

(Espace Public Numérique)

- prendre rendez-vous au
06 25 23 56 01.

LES APPELS D'URGENCE

- Sapeurs pompiers : **18**
- SAMU : **15**
- Police-gendarmerie : **17**
- Alerte attentat ou enlèvement : **197**
- Enfance maltraitée : **119**
- SAMU social : **115**
- Pour personnes muettes, malentendantes : **114**